

Ordre du jour

Réunion de Bilan de Saison de Chauffe

Le 4 Juillet 2019 à Sisteron (Maison de l'Entreprise)
14h00 - 17h00

14h00 – 14h15 : Accueil des participants

14h15 – 14h30 : **Introduction de la réunion**

14h30 – 14h45 : **La Mission Régionale Bois Energie**

- Organisation et outils de travail

14h45 – 15h15 : **Que retenir de la saison de chauffe 2018-2019 ?**

- Quels bilans des maîtres d'ouvrage ?
- Quels problèmes rencontrés, quels besoins pour la prochaine saison de chauffe ?
- *Tour de table et échanges*

15h15 – 15h30 : **Qualité de l'air et chaufferies bois**

- Quelle réglementation pour les chaudières bois ?

15h30 – 16h15 : **Bois énergie et approvisionnement**

- Résultats de l'étude plateformes sur les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence
- *Tour de table et échanges*

16h15 – 17h00 : **Quelle qualité pour mon combustible bois énergie ?**

- Humidité et granulométrie du combustible
- Les démarches de traçabilité et de qualité : PEFC / CQBD

17h00 : Clôture



Communes forestières
Alpes de Haute-Provence

PLAN D'ACCES

Maison de l'Entreprise
11 Allée des Genêts
04200 SISTERON



Communes forestières
Hautes-Alpes

- Par l'A51 _ Sortie n°23 Sisteron Nord
- Par la RN85 _ Parc d'activité de Sisteron-Val de Durance / Zone Commerciale



COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter :

Pascaline Brien au 06.73.90.26.96



Les Communes forestières PACA animent la Mission Régionale Bois Energie

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre, 13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org - www.ofme.org/bois-energie

Bulletin Réponse

Réunion de bilan de saison de chauffe

4 juillet 2019 – Sisteron
14h00 – 17h00

Nom :

Prénom :

Commune/Organisme :

Adresse :
.....

Tél. : **E-mail :**

Je serai accompagné(e) par :

Oui, je participerai

Non, je ne participerai pas, mais je serai représenté(e) par
Ses coordonnées :

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, veuillez renvoyer
votre bulletin réponse **avant le 24 juin 2019** par mail à
pascaline.brien@communesforestieres.org